



**Paroisse SAINTE-ODILE**

**Dimanche 11 février 2024 à la messe de 11h15**

**RECEVOIR LE SACREMENT DES MALADES**  
*"Si l'un de vous est malade, qu'il appelle ceux qui dans l'Eglise exercent la fonction d'Anciens : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés ils lui seront remis" (Epître de St Jacques 5, 14-15)*

Dans la maladie, l'homme fait l'expérience de son impuissance, de ses limites et de sa finitude. Elle peut faire entrevoir la mort, être cause d'angoisse, de repliement sur soi, parfois de révolte. Elle peut aussi aider à se tourner vers l'essentiel. Le Christ a manifesté sa grande compassion aux personnes ainsi éprouvées. Il est venu guérir l'homme tout entier, âme et corps. Il les a touchées, leur a imposé les mains. Il en a guéries, relevées, pardonnées, et même envoyées en mission. Il a confié cette mission à l'Eglise qui l'accomplit particulièrement dans la célébration du Sacrement de l'onction des malades, comme nous allons le vivre

**Dimanche 11 février À LA MESSE DE 11H15**

Les effets de ce sacrement sont une grâce de réconfort, de paix et de courage donnée par l'Esprit Saint. Une union plus intime à la passion du Christ. Une communion avec l'Eglise qui y est sanctifiée et accompagne avec affection et prière ses malades.

-----

NB : Le sacrement des malades ne remplace pas la médecine Il n'est pas l'extrême-onction ni l'eucharistie donnée en viatique pour le « passage » vers la vie éternelle. Ce sacrement est proposé aux personnes très malades ou très éprouvées en les oignant sur le front et sur les mains avec de l'huile bénite – huile d'olive ou autre huile extraite de plantes- en disant :

« Par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté vous reconforte par la grâce de l'Esprit saint. Ainsi vous ayant libéré de tous vos péchés qu'Il vous sauve et vous relève ! »

Pour recevoir le sacrement des malades

il est nécessaire d'avoir l'autorisation d'un prêtre, ils sont disponibles aux heures de confession vous pouvez aussi demander un rendez-vous à l'Accueil

**LA PARTICIPATION A LA RETRAITE DU VENDREDI EST OBLIGATOIRE**

Merci de remplir de remplir le bulletin d'inscription au dos

**BULLETIN D'INSCRIPTION pour RECEVOIR LE SACREMENT DES MALADES**

Inscription à présenter à un prêtre avant le dimanche 4 février (Tél. 01 42 27 18 37)

Le **dimanche 11 février 2024** au cours de la messe de **11h15**, pourront recevoir le **Sacrement des Malades**, toutes les personnes sérieusement éprouvées par la vieillesse ou la maladie qui en feront la demande.

Parlez-en sans tarder à un prêtre de la paroisse.

**Après-midi de préparation pour recevoir le Sacrement des Malades**  
**Vendredi 9 février de 15h à 16h**

Courte retraite de préparation avec le Père Biaggi et au cours de laquelle vous sera proposé le sacrement de réconciliation.

Faites le savoir autour de vous aux malades que vous connaissez.

-----

Prénom ..... Nom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

@ : .....

désire recevoir le Sacrement des Malades le dimanche 11 février à **11h15**

- Viendra par ses propres moyens
- Souhaite être accompagné

-----

Je suis bénévole pour accompagner une personne à pied :

Nom : ..... Tél : .....

Mail .....

